

Attaché à l'Institut de botanique, comme préparateur, puis comme Chef de travaux, le docteur **Lambinet**, tout en remplissant ses fonctions à la grande satisfaction de son chef, ne perdit pas de vue qu'il était docteur en médecine. A cette époque se dessinait dans notre province le mouvement en faveur de la médecine sociale qui aboutit aux grandes réalisations que sont les institutions d'hygiène préventive si florissantes dans cette partie de la Belgique.

Lambinet fut un des tout premiers médecins qui s'enrôlèrent parmi les animateurs de cette campagne de prophylaxie. Ce fut surtout la lutte contre l'ankylostomiasis des mineurs qui retint une grande partie de son activité. Le professeur Malvoz le choisit comme son principal collaborateur : on doit à **Lambinet** des travaux d'une très grande précision sur la biologie de l'ankylostome et les modes d'infection dans cette maladie, travaux qui sont cités aujourd'hui dans tous les traités classiques.

Le 21 avril, l'Université subissait encore une très sensible perte en la personne de Monsieur **Auvray**, **Appariteur**, **Receveur** académique et **Trésorier** de la Commission du Patrimoine universitaire, brutalement enlevé en quelques heures, à peine âgé de 49 ans.

Après avoir accompli un terme de cinq ans comme volontaire aux guides, **Alexis Auvray** entra, en 1902, dans les bureaux de la Banque Empain où il s'initia à la pratique des affaires et développa ces qualités d'ordre et de précision qui devaient, dans la suite, nous être si utiles. En 1912, pour des raisons de famille, il se vit obligé de quitter Bruxelles pour venir se fixer à Liège. Ce fut à grand regret que ses chefs, qui lui témoignaient beaucoup d'estime, se séparèrent de lui. A cette époque, son oncle Michel Auvray, ce vieux pilier de l'Université, dont tous les anciens ont conservé un sympathique souvenir, lui céda ses fonctions d'appariteur. Le neveu justifia pleinement la confiance de l'oncle. Aussi, à l'armistice, le corps professoral n'hésita pas à lui confier les fonctions délicates de receveur académique. **Alexis Auvray** s'acquitta de cette charge à la satisfaction de tous et chaque année, le renouvellement de son mandat lui fut acquis à l'unanimité.

Une tâche plus difficile était encore réservée à notre dévoué collaborateur. Lorsque fut constituée la Commission Administrative du Patrimoine Universitaire qui a pour mission de gérer un capital de nombreux millions, ce fut à **Auvray**, dont la valeur était reconnue, que l'on s'adressa pour lui confier les fonctions de trésorier, fonctions compliquées dont le titulaire est constamment en rapport, non seulement avec la Commission, mais aussi avec les banques et avec les nombreux membres du personnel enseignant et les étudiants qui, à différents titres, sont en relations avec la Commission. Un maniement de fonds très importants réclame du trésorier une vigilance toujours en éveil. Ici encore **Auvray** fut à la hauteur. Ni mes prédécesseurs, ni moi-même n'avons jamais eu à formuler une observation. Notre trésorier tenait à montrer qu'il n'était pas seulement l'exécuteur passif des décisions de la Commission, mais qu'il prenait à cœur ses intérêts comme s'il s'agissait des siens.

Malgré ses occupations absorbantes et les devoirs que lui imposait l'éducation d'une nombreuse famille, **Alexis Auvray** trouvait encore le temps de s'occuper des pauvres, comme Président de la Conférence de St Vincent de Paul de la paroisse Ste Marguerite.

La mort de ce collaborateur intelligent et foncièrement dévoué a suscité dans tout le personnel universitaire de très vifs et légitimes regrets.

L'année académique a été marquée encore par la disparition de deux personnalités auxquelles l'Université avait décerné le titre de « Docteur honoris causa » : Son Eminence le Cardinal Mercier et Son Excellence le Marquis de Villalobar, Ambassadeur d'Espagne.

En conférant cette distinction au Cardinal Mercier, l'Université n'a pas seulement rendu hommage au professeur éminent, au savant qui, par ses ouvrages, s'était créé dans le monde philosophique une situation considérable; elle a voulu, plus encore, acquitter un tribut de reconnaissance envers le